



RAPPORT DE PRESENTATION
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

SOMMAIRE

Préambule

I – VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 page 3

II – SECTION DE FONCTIONNEMENT page 4

1. Les dépenses de fonctionnement page 4

2. Les recettes de fonctionnement page 6

III – SECTION D'INVESTISSEMENT page 10

1. Les dépenses d'investissement page 10

2. Les recettes d'investissement page 12

IV – ENDETTEMENT COMMUNAL page 13

Préambule

Le budget primitif est un acte de prévision. Il est ensuite nécessaire de constater comment et dans quelle mesure ces prévisions ont été concrétisées ; cette constatation se fait au travers du compte administratif.

En effet, le compte administratif est le relevé exhaustif des opérations de recettes et de dépenses budgétaires qui ont été réalisées dans un exercice comptable donné.

Par cet acte, le maire présente un bilan de l'année écoulée.

Comme la comptabilité communale suppose l'intervention de deux instances, le maire et le comptable public, il existe deux types de comptes : d'une part, le compte administratif fait par l'ordonnateur et, d'autre part, le compte de gestion établi par le comptable public.

Lors de la séance du conseil municipal où est examiné le compte administratif, le compte de gestion du comptable public est également soumis aux élus.

Le compte de gestion doit parfaitement concorder avec le compte administratif.

Par ailleurs, suite à l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 par la commune, le compte de gestion et le compte administratif seront remplacés par le compte financier unique à compter de l'exercice 2022.

Le présent rapport résume et commente les principales rubriques du compte administratif 2021.

I – VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

FONCTIONNEMENT

| | |
|-------------------------|------------------------|
| Recettes | |
| 103 546 013,48 € | Dépenses |
| | 80 844 779,12 € |

| |
|-----------------------------------|
| Excédent de fonctionnement |
| 22 701 234,36 € |

INVESTISSEMENT

| | |
|------------------------|------------------------|
| Recettes + RAR | Dépenses + RAR |
| 36 419 960,71 € | 44 156 032,89 € |

| |
|------------------------------|
| Besoin de financement |
| -7 736 072,18 € |

Excédent de fonctionnement à reporter en 2022
14 965 162,18 €

Les résultats de l'exercice 2021 font apparaître un excédent de la section de fonctionnement de 22 701 234,36 €.

Dans le même temps, la section d'investissement présente un besoin de financement de 7 736 072,18 €.

Aussi, après couverture du besoin de financement, l'excédent reporté en fonctionnement sur l'exercice 2022 s'élève à 14 965 162,18 €.

Ce résultat, d'un montant en augmentation de plus de 3 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent, traduit la politique de gestion rigoureuse et optimale mise en place par la municipalité.

II – SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Les dépenses de fonctionnement

| | | CA 2019 | CA 2020 | CA 2021 | Ecart | % |
|-----|--|-------------------|-------------------|-------------------|------------------|--------------|
| 011 | Charges caractère général | 13 220 716 | 11 644 318 | 12 909 215 | 1 264 897 | 10,9% |
| 012 | Charges personnel | 36 604 893 | 36 849 506 | 36 642 779 | -206 727 | -0,6% |
| 014 | Atténuation de produits | 4 694 629 | 4 444 762 | 4 798 946 | 354 185 | 8,0% |
| 65 | Autres charges gestion courante | 10 108 312 | 10 753 831 | 9 932 898 | -820 932 | -7,6% |
| 66 | Charges financières | 805 938 | 431 777 | 352 780 | -78 997 | -18,3% |
| 67 | Charges exceptionnelles | 338 439 | 148 840 | 178 274 | 29 434 | 19,8% |
| 68 | Dotations aux amortissements et provisions | 400 000 | 100 000 | 109 000 | 9 000 | 9,0% |
| | Dépenses réelles | 66 172 929 | 64 373 033 | 64 923 893 | 541 860 | 0,8% |
| 042 | Opérations d'ordre entre sections | 11 955 790 | 12 654 549 | 15 920 886 | 3 266 337 | 25,8% |
| | Dépenses d'ordre | 11 955 790 | 12 654 549 | 15 920 886 | 3 266 337 | 25,8% |
| | TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT | 78 128 719 | 77 027 583 | 80 844 779 | 3 808 196 | 4,9% |

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 64 923 893 € en 2021 en augmentation de + 0,8 % par rapport à l'exercice 2020.

Les principales variations enregistrées sur les différents chapitres entre les comptes administratifs 2021 et 2020 sont présentées ci-après.

- les charges à caractère général

Second poste de dépenses de la section de fonctionnement, ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées à la structure (énergie, maintenance, assurances, impôts et taxes, charges locatives...), ainsi que celles liées à l'activité (prestations de services, achats de petits équipements, alimentation, frais d'affranchissement et de télécommunications...).

Ce chapitre totalise un montant de dépenses de 12 909 215 € et représente 19,9 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les charges à caractère général progressent de + 1 264 897 € par rapport au compte administratif 2020.

Cette augmentation s'explique, d'une part, par la reprise des activités scolaires, événementielles et culturelles lors de l'année 2021 et, d'autre part, par les augmentations de prix subies suite à l'inflation.

Aussi, les principaux postes impactés sont les suivants :

- 60621 « Combustibles » : + 312 424 €, suite à l'augmentation des prix des combustibles assurant l'alimentation du complexe aquatique,
- 611 « Contrats de prestations de service » : + 579 534 €, consécutif à la reprise des activités des crèches, des cantines et des centres de loisirs fermés lors du confinement en 2020,

- 6233 « Foires et expositions » : + 80 217 €
- 637 « Autres impôts et taxes » : + 138 567 € :
- les charges de personnel

Les charges de personnel représentent le principal poste de dépenses réelles de la section de fonctionnement (56,4 %).

Grâce à la politique d'optimisation et de rationalisation de la masse salariale mise en place, les charges de personnel sont en diminution de – 0,6 % par rapport à l'exercice 2020.

- les atténuations de produits

Ce chapitre enregistre le montant de l'attribution de compensation versée à la Métropole et le prélèvement dû au titre de la loi SRU.

Ce poste de dépenses est en hausse de + 8 % suite aux augmentations de l'attribution de compensation versée à la Métropole (+ 144 519 €) et du prélèvement dû au titre de la loi SRU (+ 210 628 €).

- les autres charges de gestion courante

Elles représentent 15,3% des dépenses réelles de fonctionnement et comprennent principalement les subventions aux associations (2 729 360 €) et les subventions d'équilibre versées aux budgets du CCAS (6 000 000 €) et de la Caisse des Ecoles (250 000 €).

- les charges financières

Les charges financières s'élèvent à 352 780 € et représentent 0,5 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Elles sont en diminution de - 18,3 % ; en corrélation avec la politique de désendettement de la Ville qui n'a plus emprunté depuis 2014.

- les autres charges de fonctionnement

Ce poste intègre :

- les charges exceptionnelles pour un montant de 178 274 €,
- les dotations aux amortissements et provisions soit 109 000 €.

2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 84 471 761 €. Elles sont supérieures de 9,5 % par rapport au compte administratif 2020.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des différents chapitres par rapport au compte administratif 2020 :

| | | CA 2019 | CA 2020 | CA 2021 | Ecart | % |
|-----|--|--------------------|--------------------|--------------------|------------------|--------------|
| 70 | Produits services du domaine | 7 328 789 | 5 681 452 | 5 717 410 | 35 959 | 0,6% |
| 13 | Atténuations de charges | 52 552 | 78 049 | 44 952 | -33 097 | -42,4% |
| 73 | Impôts et taxes | 54 258 287 | 53 071 630 | 57 931 314 | 4 859 683 | 9,2% |
| 74 | Dotations et participations | 13 141 875 | 14 175 449 | 13 502 745 | -672 704 | -4,7% |
| 75 | Autres produits gestion courante | 1 099 448 | 953 342 | 900 707 | -52 635 | -5,5% |
| 78 | Reprise sur amortissements et provisions | 341 967 | 79 926 | 30 503 | -49 423 | -61,8% |
| 77 | Produits exceptionnels | 2 788 340 | 3 098 653 | 6 344 131 | 3 245 477 | 104,7% |
| | Recettes réelles | 79 011 259 | 77 138 500 | 84 471 761 | 7 333 261 | 9,5% |
| 042 | Opérations d'ordre entre sections | 7 389 023 | 7 381 116 | 7 363 362 | -17 755 | -0,2% |
| | Recettes d'ordre | 7 389 023 | 7 381 116 | 7 363 362 | -17 755 | -0,2% |
| 002 | Excédent reporté | 20 875 914 | 16 252 679 | 11 710 890 | -4 541 789 | -27,9% |
| | TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT | 107 276 196 | 100 772 296 | 103 546 013 | 2 773 718 | 2,8% |

Les principales variations enregistrées sur les différents chapitres sont présentées ci après.

- Impôts et taxes

Les impôts et taxes s'établissent à 57 931 314 €, représentent 68,6 % des recettes réelles de fonctionnement de la Ville et progressent de + 9,2 % en 2021.

Principales ressources de la Ville, les produits de la fiscalité directe, soit 46 762 647 €, ont fortement progressé en 2021 (+ 3 285 260 €) suite :

- à la réintégration sur le compte 73111 de l'allocation compensatrice de la taxe d'habitation d'un montant de 2 402 638 €, titrée précédemment sur le chapitre 74,
- à la progression des bases foncières bâties de + 0,92 % générant un produit supplémentaire de 323 150 €,
- à l'impact de la prise en compte du taux de Taxe d'Habitation 2017 au titre des bases de taxes d'habitation résidence principale dans le calcul de la dotation de l'Etat versée en 2021 lié à la suppression de la THRP et qui a généré un produit additionnel de 420 000 €.

Par ailleurs, les produits issus de la fiscalité indirecte, d'un montant de 11 168 666 €, sont en augmentation de 1 419 221 € par rapport à l'exercice 2020.

Les principales variations de ces produits sont les suivantes :

- Droits de mutation : 5 909 319 € soit + 1 006 107 €,

Les droits de mutation s'appliquent sur le prix de vente de toute cession immobilière réalisée sur le territoire de la commune.

En 2021, la Ville a perçu 5,9 millions d'euros de droits de mutation. La forte progression des droits de mutation observée confirme le dynamisme économique et l'attractivité du territoire hyérois.

- Prélèvement communal sur le produit des jeux : - 84 955 €,

Le produit issu du prélèvement d'un montant de 1 220 755 € sur le produit des Jeux du Casino a diminué par rapport à l'exercice 2020, année qui avait déjà été fortement impactée par la crise sanitaire.

En 2021, les travaux sur le bâtiment et les restrictions sanitaires n'ont pas permis de retrouver les niveaux d'activité d'avant crise (pour mémoire le prélèvement sur le produit des jeux du Casino s'élevait à 2 158 238 € en 2019).

- Droits de place : + 286 738 €

Cette hausse s'explique par la reprise de l'activité et la levée des restrictions sanitaires en 2021.

Toutefois, le niveau de ces recettes n'a pas encore, en 2021, retrouvé son niveau de 2019.

- Dotations et participations

En 2021, l'ensemble des dotations et participations, représentant 16 % des recettes réelles de fonctionnement, s'élève à 13 502 745 € soit une baisse de - 672 704 € par rapport à l'exercice 2020.

Les principaux produits sont les suivants :

- Dotation Globale de Fonctionnement : 6 735 053 €, soit - 21 196 €,
- Dotations de compensation : 260 469 €, soit - 2 303 302 € suite à la comptabilisation en 2021 des compensations d'exonération de taxe d'habitation au chapitre 73,
- Subventions et participations : 2 456 205 €, soit - 73 781 €,
- Participation de l'état aux pertes communales liées au Covid-19 : 2 160 939 €

- Produits du service et du domaine

Le produit des services et du domaine s'élève à un montant de 5 717 410 €, soit une hausse de + 0,6 % par rapport à 2020.

Sur l'exercice 2021, on observe :

- une reprise de recettes liées au complexe aquatique soit + 119 842 €,
- une augmentation des recettes liés à la vente de repas (scolaires, périscolaires, portage à domicile) soit + 169 803 €,
- une diminution des remboursements liés au personnel communal mis à disposition soit - 372 845 €.

- Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels d'un montant de 6 344 131 € représentent 7,5 % des recettes réelles de fonctionnement.

Notamment, ce chapitre comptabilise les produits des cessions pour un montant de 6 008 261 € en 2021.

Il convient de préciser que les prévisions budgétaires relatives aux cessions s'inscrivent en recettes d'investissement (chapitre 024).

Sur ce chapitre ne s'enregistre aucune écriture comptable. L'émission des titres de recettes sur les comptes 775 (chapitre 77), 776, 192 entraîne l'ouverture automatique de crédits en dépense et en recette.

Les écritures de cessions des biens meubles et immeubles génèrent des dépenses d'ordre de fonctionnement et de recettes d'ordre d'investissement, d'une part pour constater la sortie des biens et d'autre part pour transférer la plus ou moins-value en investissement.

- Autres recettes

Les autres recettes sont constituées des atténuations de charges, des autres produits de gestion courante et des reprises sur amortissement et provisions.

Les niveaux d'épargne

Une fois, les niveaux de dépenses et de recettes de fonctionnement connus, nous pouvons procéder au calcul des soldes d'épargne de la commune.

Aussi, la section de fonctionnement doit permettre de dégager un niveau d'épargne brute suffisant pour permettre la couverture du remboursement du capital des emprunts.

Le solde restant constituant l'épargne nette de la collectivité qui correspond au montant disponible pour le financement des investissements de la Ville.

| Fonctionnement | CA 2019 | CA 2020 | CA 2021 |
|---------------------------------------|-------------------|------------------|-------------------|
| Dépenses réelles | 66 172 929 | 64 373 033 | 64 923 893 |
| Recettes réelles (hors cessions) | 76 484 249 | 74 293 000 | 78 463 500 |
| Epargne Brute | 10 311 320 | 9 919 967 | 13 539 606 |
| Remboursement du capital des emprunts | 3 651 247 | 2 434 963 | 2 328 400 |
| Epargne nette | 6 660 073 | 7 485 004 | 11 211 206 |

On observe un niveau d'épargne brute en augmentation par rapport à l'exercice 2020 et qui s'élève à 13 539 606 €.

Cette évolution s'explique, d'une part, par la gestion rigoureuse de maîtrise des dépenses de fonctionnement mise en place au sein des services et par la dynamique des recettes de fonctionnement.

Par ailleurs, l'épargne nette s'établit à 11 211 206 € pour l'exercice 2021, également en forte augmentation par rapport à l'exercice précédent.

III – SECTION D'INVESTISSEMENT

1. Les dépenses d'investissement

En 2021, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 22 416 596 €.

| | | CA 2019 | CA 2020 | CA 2021 |
|--------------------------------------|--|-------------------|-------------------|-------------------|
| 16 | Remboursement capital d'emprunts | 3 656 025 | 2 436 727 | 2 330 915 |
| | | | | |
| | Equipement Brut | 22 947 464 | 15 485 192 | 16 767 775 |
| 20 | Immobilisations incorporelles | 338 111 | 206 378 | 284 811 |
| 204 | Subventions d'équipement versées | 9 531 011 | 9 183 501 | 7 422 582 |
| 21 | Acquisition mobilier et immobilier | 7 969 337 | 5 392 618 | 6 526 941 |
| 23 | Travaux hors Autorisations de programme | 0 | 45 340 | 80 213 |
| | Autorisations de programme | 5 109 005 | 657 355 | 2 453 227 |
| 0701 | Collégiale Saint Paul | 197 242 | 84 110 | 1 062 |
| 1601 | Musée des cultures et du paysage | 2 619 637 | 258 536 | 1 807 127 |
| 1602 | Restauration site Olbia | 3 870 | 230 073 | 505 841 |
| 1701 | Réhabilitation de la base nautique du Port | 1 406 388 | 40 142 | 128 915 |
| 1702 | Rénovation maison du commandant Porquerolles | 870 890 | 44 494 | 10 283 |
| 1801 | Conduite d'opération secteur des Rougières | 10 979 | 0 | 0 |
| | | | | |
| 10 | Dotations, fonds divers | 12 160 | 4 571 | 885 156 |
| 27 | Immobilisations financières | 682 | 0 | 0 |
| 45 | Opérations pour le compte de tiers | 3 035 178 | 1 636 200 | 2 432 750 |
| | DEPENSES REELLES | 29 651 509 | 19 562 689 | 22 416 596 |
| 001 | DEFICIT REPORTE | 0 | 11 166 989 | 7 907 775 |
| 040 | Opérations d'ordre entre section | 7 389 023 | 7 381 116 | 7 363 362 |
| 041 | Opérations patrimoniales | 159 659 | 0 | 143 519 |
| | DEPENSES D'ORDRE | 7 548 682 | 7 381 116 | 7 506 881 |
| TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT | | 37 200 191 | 38 110 794 | 37 831 252 |

Pour mémoire, le montant des restes à réaliser de l'exercice 2021 s'élève à 6 324 781,36 €.

Aussi, la commune, en matière de dépenses d'équipement brut, a maintenu ses efforts d'investissement avec un montant dépensé de 16 767 775 € en 2021.

- Les études et projets structurants

Ces dépenses s'élèvent à 10 160 620 € et comprennent les opérations suivantes notamment financés par l'attribution de compensation :

- Place St Pierre à Giens,
- Aménagement du chemin de Beauvallon Bas,
- Boulevards Orient, Mistral et Chateaubriand : enfouissement de réseaux en prévision de la réfection,
- Aménagement abords de l'école Paule Humbert,
- Reprise trottoir entre la gendarmerie et La Bayorre,
- Chemin du Palyvestre,
- Rond-point Bernard,
- Avenue de la Paix,
- Aménagements pluviaux,
- Entrée des Salins / Voie verte

- Les acquisitions et les travaux d'amélioration du patrimoine

Ces dépenses s'élèvent à 6 607 155 € et comprennent notamment :

- Travaux de réhabilitation de la Chapelle de Port Cros et du hangar de l'Artillerie,
- Extension et réhabilitation du Skate-Park,
- Création de la Maison des producteurs (en lieu et place de l'ancien relais Information),
- Mise en place de l'accessibilité à l'église St Louis,
- Mise en valeur du lavoir des Salins,
- Déploiement des bornes de recharge pour les véhicules électriques,
- Acquisition et aménagement d'un local aux Salins dédié aux associations,
- Diagnostic sur les bâtiments communaux en vue de l'amélioration de la performance énergétique,
- Cimetière d'Hyères : carré Rubens

2. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont constituées essentiellement de ressources propres (F.C.T.V.A., produits de cessions, excédents de fonctionnement capitalisé...) et de subventions d'investissement s'élèvent à un montant de 17 308 653 €.

| | | CA 2019 | CA 2020 | CA 2021 |
|------------|---------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| 10 | Dotations et fonds divers et réserves | 2 154 607 | 14 830 603 | 13 676 111 |
| 13 | Subventions d'investissement | 1 939 135 | 1 042 511 | 1 191 764 |
| 16 | Emprunts | 1 211 | 2 306 | 8 028 |
| 20 | Immobilisations corporelles | 2 670 | 420 | 0 |
| 21 | Immobilisations incorporelles | 0 | 4 048 | 0 |
| 27 | Autres immobilisations financières | 13 013 | 0 | 0 |
| 23 | Immobilisations en cours | 47 933 | 32 367 | 0 |
| 45 | Opérations pour le compte de tiers | 3 035 178 | 1 636 200 | 2 432 750 |
| | RECETTES REELLES | 7 193 748 | 17 548 454 | 17 308 653 |
| 001 | EXCEDENT REPORTE | 6 724 005 | 0 | 0 |
| 040 | Opérations d'ordre entre section | 11 955 790 | 12 654 549 | 15 920 886 |
| 041 | Opérations patrimoniales | 159 659 | 0 | 143 519 |
| | RECETTES D'ORDRE | 12 115 449 | 12 654 549 | 16 064 405 |
| | TOTAL RECETTES INVESTISSEMENTS | 26 033 202 | 30 203 004 | 33 373 058 |

- Les ressources propres

- Le Fonds de Compensation de la T.V.A. (F.C.T.V.A.) est le reversement d'une partie de la T.V.A. payée pour des opérations d'investissement. Le montant perçu en 2021 est de 948 811 €.
- La Taxe d'aménagement est due par les contribuables lors des opérations d'aménagement ou de construction nécessitant une autorisation d'urbanisme. Le produit de cette taxe (qui est reversée à hauteur de 50 % par la Métropole à la Ville) est de 670 038 € en 2021.
- Les plus values sur cession dont le montant en 2021 est de 5 993 041 €.

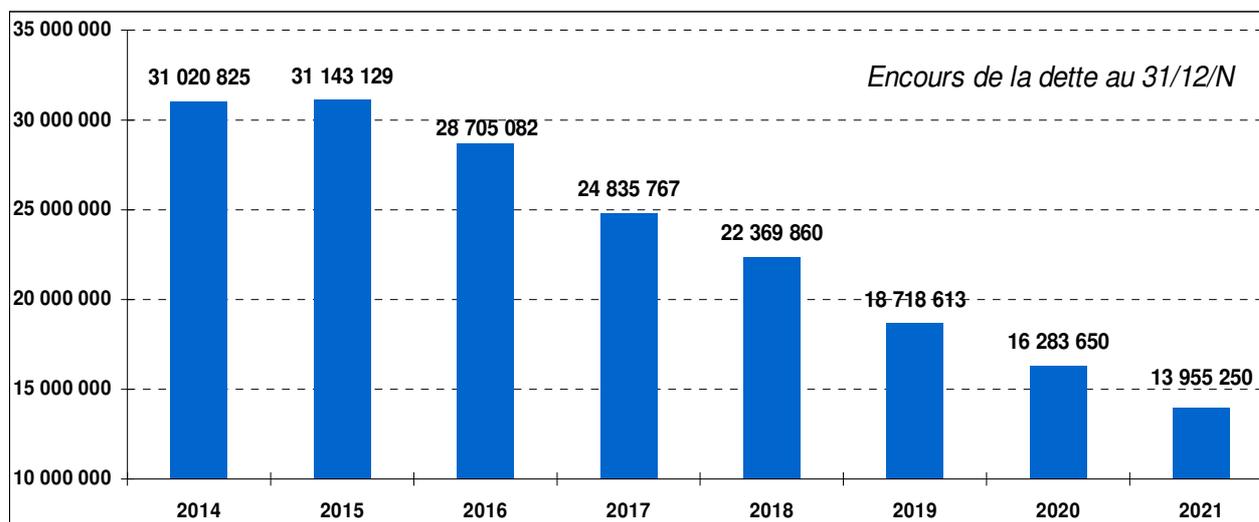
- Les subventions d'investissement

Le montant total des subventions d'investissement perçues en 2021 s'élève à 1 191 764 € et comprend notamment 523 302 € du Conseil Départemental, 134 071 € du Conseil Régional et 372 777 € de fonds de concours métropolitain.

IV – ENDETTEMENT COMMUNAL

En 2021, la Ville a poursuivi sa politique de désendettement, sans recours à de nouveaux emprunts pour financer ses projets structurants.

Aussi, dans le prolongement des exercices précédents depuis 2015, l'encours de la dette a continué à décroître en 2021 pour s'établir à 13 955 250 €.



La capacité de désendettement s'établit à 1,03 an en 2021 contre 1,64 an en 2020.

| | CA 2019 | CA 2020 | CA 2021 |
|-----------------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Encours de dette au 31/12 | 18 718 613 | 16 283 650 | 13 955 250 |
| Epargne brute | 10 311 320 | 9 919 967 | 13 539 606 |
| Capacité de désendettement | 1,82 | 1,64 | 1,03 |